

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 8 octobre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 R27** Désignation des représentants du Conseil de Paris, au sein du Groupement d'Intérêt Public « Foncière de la Ville de Paris ».

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu la délibération 2019 DLH 92 relative à l'approbation de l'adhésion de la Ville de Paris au Groupement d'Intérêt Public pour la création de la Foncière de la Ville de Paris, organisme de foncier solidaire, et autorisation donnée à la Maire de signer la convention constitutive du GIP,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 17 septembre 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris au sein du Groupement d'Intérêt Public « Foncière de la Ville de Paris » :

7 représentants :

- M. Ian BROSSAT
- M. Roger MADEC
- M. Jérôme COUMET
- M. Jérôme GLEIZES
- Mme Léa FILOCHE

- Mme Valérie MONTANDON
- Mme Sylvie CEYRAC

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**